

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

**Les MRC de Bonaventure, du Rocher-Percé et Avignon
s'unissent pour la jeunesse avec une contribution de 105 000 \$
à la Fondation Étincelle Jeunesse.**

Maria, le 10 février 2026 – Les MRC de Bonaventure, du Rocher-Percé et Avignon sont fières d'annoncer un appui majeur de 105 000 \$ à la Fondation Étincelle Jeunesse, qui œuvre pour le soutien des jeunes dans le besoin en 2026.

Un geste de solidarité régional essentiel

Le soutien annuel de 105 000 \$ s'inscrit dans un engagement régional plus vaste. Grâce à un consensus, les trois MRC se sont fixées comme objectif de 100 000 \$ par organisation sur trois ans, un soutien total de **300 000 \$** pour appuyer la campagne de financement de la Fondation Étincelle Jeunesse. Cet engagement important vise à favoriser l'équité et le bien-être des jeunes sur l'ensemble du territoire desservi par le Centre de services scolaire René-Lévesque (CSSRL).

La Fondation Étincelle Jeunesse a été mise sur pied pour répondre aux besoins fondamentaux des élèves du CSSRL qui ne sont pas couverts autrement : fournir des lunettes, des vêtements chauds, des collations saines ou permettre l'accès à des activités sportives et culturelles pour les élèves issus de milieux défavorisés.

« Comme le Centre de services scolaire René-Lévesque couvre le territoire de nos trois MRC, il allait de soi d'agir de concert et de répondre ensemble à cette demande, » explique Samuel Parisé, préfet de la MRC du Rocher-Percé. « Trop d'enfants font face à des défis quotidiens, que ce soit arriver à l'école le ventre vide ou ne pas avoir les vêtements adéquats pour nos hivers. Notre contribution de 35 000 \$ pour 2026, concertée avec les deux autres MRC, est un geste de solidarité essentiel pour améliorer l'égalité des chances de chaque élève de notre territoire. »

« Pour notre MRC, c'est un montant de 35 000 \$ pour 2026. Notre intention est de poursuivre ce soutien sur trois ans. On voit la Fondation Étincelle Jeunesse

comme un investissement crucial pour l'avenir de tous nos jeunes, » précise M. Éric Dubé, préfet de la MRC de Bonaventure.

Pour ce qui concerne la contribution de la MRC Avignon, le préfet Mathieu Lapointe précise : « *On s'est engagé, selon nos budgets à venir, à une contribution totale de 100 000 \$ sur trois ans parce que pour nous, les enjeux attitrés par la fondation sont très importants.* »

Ce soutien régional de 105 000 \$, soit 35 000 \$ par MRC, pour 2026 est un investissement direct dans la réussite de tous les jeunes du centre de services scolaire et une démonstration d'entraide exceptionnelle pour les MRC. L'objectif de la Fondation est d'amasser 1,5 M \$ afin de créer un fonds de dotation qui permettra de remettre environ 75 000 \$ annuellement aux élèves de la région qui en ont le plus besoin.

Urgence d'agir pour les enfants

La situation est critique sur le territoire des MRC. Environ 5 500 élèves fréquentent les écoles et centres de formation du CSSRL. Parmi ceux-ci, 56 % des élèves fréquentent des écoles avec un indice de défavorisation élevé, soit près du double de la moyenne québécoise.

Ce taux élevé se traduit concrètement par des besoins fondamentaux non comblés, freinant la réussite scolaire. Des centaines de jeunes manquent de :

- Ressources nutritionnelles (collations saines, repas);
- Équipements essentiels (vêtements chauds pour l'hiver, lunettes);
- Accès aux activités (sportives et culturelles) qui favorisent le développement et l'estime de soi.

-30-

Entrevues

Mathieu Lapointe, préfet | MRC Avignon | 418 392-9261

Éric Dubé, préfet | MRC de Bonaventure | 418 391-2516

Samuel Parisé, préfet | MRC du Rocher-Percé | 418 689-6049

